

Image not found or type unknown



Candidature refusé malgré ma caution...

Par **Chaticia**, le **29/08/2010 à 19:39**

Bonjour,rnrnMon conjoint et moi même sommes à la recherche d'une maison en location.Mon conjoint est intérimaire , et moi même suis sans emplois car projets d'auto entrepreneur....Mais le paternel de mon ami , se porterait caution avec une situation plus que stable : CDI en tant que coordinateur SPS à l'Apav, depuis des années , propriétaire de sa maison... et un salaire s'élevant a plus de trois fois notre loyé(recherché).rnNous avons donc fait une candidature auprès d'un agence immobilière pour une maison qui nous intéressait, ce dernier a été refusé par le propriétaire de la maison , car ce dernier exigeait qu'au moins un des deux locataire soit titulaire d'un CDI , malgré la caution.rnrnJe voudrais savoir si le locataire est en droit de refusé notre candidature , pour ce motif , malgré notre caution?rnrnCordialement .

Par **mimi493**, le **29/08/2010 à 23:48**

oui. Le bailleur est libre de refuser un locataire sauf quand le refus est exclusivement du à une discrimination listée dans la loi comme illégale.